

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

GREFFÉ

30 MAI 2003

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL**

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX
HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE

MONTREAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3156

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 30 mai 2003

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Par courriel et par la poste

OBJET: Suivi de la décision D-2002-169
Critère de fiabilité en énergie (électricité patrimoniale)
Notre dossier : S-25893 (002) /NL/ST

Chère consœur,

Hydro-Québec Distribution avise la Régie qu'elle n'est pas en mesure de produire l'information relative au respect du critère de fiabilité en énergie pour l'électricité patrimoniale à l'intérieur du délai prévu par la décision D-2002-169. Hydro-Québec Distribution croit pouvoir produire cette information à la Régie au cours de la deuxième semaine de juin 2003.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MARCHAND, LEMIEUX


Simon Turmel